








# Maîtrise individualisée

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-960-1-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise individualisée, option design urbain (M. Sc. A.)
TYPE	Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec travail dirigé

-  Admission à l'automne
-  Admission suspendue
-  Déposez un dossier complet le plus tôt possible puisqu'après le 1er septembre (pour le trimestre d'hiver) et le 1er février (pour les trimestres d'été et d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Études supérieures et postdoctorales  
prog-individualises@esp.umontreal.ca

## Présentation

Le programme de maîtrise individualisée en design urbain vise à fournir des compétences spécifiques pour une intervention urbaine responsable dans un environnement de plus en plus complexe et changeant. Avec la multiplication des enjeux liés à la qualité de l'environnement urbain, architectes, architectes paysagistes et urbanistes, doivent assumer un leadership grandissant au sein de la société. En plus de posséder de solides qualifications techniques et des habiletés en design, ils doivent aussi faire preuve d'un esprit critique, s'intégrer à des pratiques multidisciplinaires et développer des capacités de mise en œuvre du projet urbain.

Le programme porte sur la ville existante, incluant les banlieues, dans le contexte postindustriel de réurbanisation que l'on connaît actuellement en Amérique du Nord. Exigeant une connaissance approfondie des nombreux processus par lesquels une collectivité façonne son environnement urbain – processus de design, de planification, de transformation historique de la ville, de contrôle réglementaire et de prise de décision politique – le design urbain se présente donc comme un champ d'études et d'intervention spécifique destiné à réfléchir et à agir pour l'avenir de nos milieux urbains.

Ce programme multidisciplinaire s'adresse aux diplômés récents ou aux professionnels qui possèdent déjà des qualifications en conception et en design et qui souhaitent acquérir des compétences spécifiques à une intervention urbaine. Il met l'accent sur le domaine public et la dimension collective de la ville et se distingue par une approche pédagogique qui lie les enseignements théoriques et méthodologiques à la réalisation de projets en atelier.

## Objectifs

Le but du programme est de former des spécialistes du design urbain aptes à intervenir dans des milieux urbains ciblés par des projets de requalification ou de revitalisation, à concevoir de nouveaux espaces urbains, tant au centre qu'en périphérie, à concevoir des ambiances urbaines et des lieux publics aux appropriations multiples. Ces compétences ont trait principalement à l'analyse de la forme urbaine, à la composition urbaine, à l'évaluation et à la gestion des projets, au travail en équipe multidisciplinaire. Elles s'appuieront sur une connaissance des processus de formation des ensembles urbains, vus dans une perspective historique et systémique. À la faveur d'une approche interdisciplinaire, l'accent est mis sur le développement d'une capacité d'analyse des ensembles urbains en vue de la formulation de diagnostics clairs, de même que sur l'élaboration de projets novateurs et sur leur suivi.

## Perspectives d'avenir

La formation permet aux candidats de mettre à contribution et d'approfondir leur expertise en design dans des projets urbains, à des échelles différentes, et d'œuvrer de diverses manières dans des milieux variés tels que :

- Les bureaux d'architectes, d'urbanistes et d'architectes paysagistes
- Les municipalités
- Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral
- Les organismes spécialisés en écodesign

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la M. Sc. A., maîtrise individualisée (design urbain), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'étude considéré
- avoir obtenu au 1<sup>er</sup> cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais
- démontrer une expérience en design urbain, par la soumission d'un portfolio
- soumettre deux lettres de recommandation, une lettre de motivation et un curriculum vitae (les pièces doivent être présentées en format papier et être acheminées directement à la Faculté de l'aménagement).

#### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention ou de motivation. Précisions : d'un maximum de trois pages, la lettre doit indiquer les raisons qui motivent votre choix de programme
- Plan de financement des études ou profil financier
- Curriculum Vitae. Précisions : le document doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme et l'option choisies
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités
- Un échantillon de travaux pertinents (portfolio). Précisions : l'échantillon doit inclure des travaux académiques ou professionnels (projets d'atelier ou autres), préférablement réalisés de façon individuelle, illustrés et mettant en évidence vos compétences en conception spatiale. Il doit être déposé à la Faculté de l'aménagement, 2940, chemin de la Côte-Ste-Catherine, local 1070, ou postés à : Secrétariat des études supérieures facultaires, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, QC, H3C 3J7.

### 2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents plein temps.

## Structure du programme (2-960-1-1)

Version 00 (A07)

La maîtrise comporte 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 27 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un projet final.

#### Bloc 70A Diagnostic et cadre conceptuel du projet

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 6413	Atelier en design urbain 1	6.0J
AME 6414	Séminaire en design urbain 1	3.0

#### Bloc 70B Élaboration et mise en forme du projet

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.			
AME 6415	Atelier en design urbain 2	6.0J			
AME 6416	Séminaire en design urbain 2	3.0			
<b>Bloc 70C Composition urbaine</b>		Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.			
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 6001	Théories et projet de paysage	3.0J	URB 6751	Analyse de milieu et design urbain	3.0
ARC 6883	Formes architecturales et urbaines	3.0	URB 6754	Formation de l'espace urbain	3.0J
<b>Bloc 70D Enjeux, contexte et processus</b>		Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.			
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6043	Planification et élaboration des projets	3.0S	URB 6753	Concepts et pratiques de design urbain	3.0J
URB 6286	Histoire de l'urbanisme	3.0J	URB 6772	Évaluation environnementale et planification	3.0J
<b>Bloc 70E Activités dirigées</b>		Option - 15 crédits.			
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6930	Préparation au projet final	3.0	AME 6932	Séminaire en design	3.0
AME 6931	Projet final	9.0J	URB 6020	Atelier d'intervention	6.0J

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Aménagement	Maîtrise	45 crédits	2-005-1-1	Jour Soir
Architecture	Maîtrise	45 crédits	2-010-1-0	Jour
Architecture de paysage	Maîtrise	45 crédits	2-020-1-0	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

La recherche menée à la Faculté de l'aménagement couvre un large éventail de domaines. Les champs d'exploration sont aussi vastes que diversifiés et se reflètent dans les expertises de nos professeurs-chercheurs : quelque 120 champs d'expertise identifient les intérêts de nos professeurs et servent de porte d'entrée à leurs parcours, leurs projets, leurs activités, leurs communications.

En savoir plus : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/recherche/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : <http://amenagement.umontreal.ca/amenagement/professeurs/>

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal. Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>